



Le 13 octobre 2022

AVIS PUBLIQUE / PUBLIC NOTICE

La municipalité de Portage-du-Fort désire informer les citoyens, seulement les ceux et celles affectés sur la ligne temporaire d'eau ont été avisés du contremaître – Foraction, concernant l'avis d'ébullition d'eau. Cependant, l'avis d'ébullition pour les citoyens concernés a été levée lundi le 10 octobre 2022.

Advenant un bris qui affectera l'eau, malheureusement, le village n'a pas de préavis pour informer les résidents à l'avance. (Vandalisme).

La municipalité tient à remercier nos employés de l'usine de filtration pour leur intervention rapide dans les deux incidents.

The Municipality of Portage-du-Fort wishes to inform the residents, **only those** on the temporary water line were notified by the contractor – Foraction; regarding any water boil advisory in effect. However, the water boil advisory for these residents was lifted on Monday, October 10, 2022.

In the case of a water break, unfortunately the town has no prior notice to advise the residents in advance. (Vandalism)

The municipality would like to thank our filtration plant employees for their quick response in both incidents.

Lisa Dagenais
Directrice Générale

MUNICIPALITÉ DE PORTAGE-DU-FORT - MUNICIPALITY OF PORTAGE-DU-FORT

24 Rue de l'Église, Portage-du-Fort (Québec) J0X 2T0

Téléphone: 819-647-2767 - Télécopieur: 819-647-2768

portage-du-fort@mrcpontiac.qc.ca - www.portage-du-fort.com